



SCLÉROSE en plaques (NEU)

Cure hautement médicalisée

Une cure thermale personnalisée

En complément de votre cure, bénéficiez d'une prise en charge globale à travers des ateliers adaptés à votre pathologie, encadrés par des professionnels de santé.

Un protocole en 3 étapes sur 18 jours

Objectif 1

S'INFORMER ET ÉCHANGER

- 1 conférence médicale (90 mn)
- 1 bilan initial et 1 bilan final (primo curiste)

Objectif 2

S'APPROPRIER LES BONNES PRATIQUES

- 1 séance de Musicothérapie (protocole Musicare®) (40 mn)
- 1 atelier "mémoire" adapté (60 mn)
- 1 atelier d'ergothérapie (90 mn)
- 1 atelier Qi Gong (curiste confirmé) (60 mn)
- 2 séances de sophrologie (60 mn)

Objectif 3

AMÉLIORER ET PRÉSERVER SA MOTRICITÉ

- 1 séance de gymnastique adaptée en piscine (30 mn)
- 3 séances d'activités physiques adaptées (30 mn)



*Forfait non pris en charge par la Caisse d'Assurance Maladie.

Primo Curiste :

1^{ère} participation à une cure spécifique

Curiste confirmé :

ayant déjà participé à une cure spécifique

** Nombre de places limité



CHAÎNE THERMALE DU SOLEIL

agit naturellement pour votre santé

THERMES DE LAMALOU-LES-BAINS

Avenue Clémenceau - 34240 Lamalou-les-Bains

Tél. : 04 67 23 31 40

lamaloulesbains@chainethermale.fr

Programme 2020

À dates fixes

12 mars
au
1^{er} avril

1^{er} au
21 juil.

2 au
22 avril

25 août
au
14 sept.

23 avril
au
13 mai

15 sept.
au
5 oct.

20 mai
au
9 juin

13 oct.
au
2 nov.

10 au
30 juin

3 au
23 nov.

